



Communiqué de presse

Paris, le 9 février 2018

La ministre de la Culture,

Avenir du site du théâtre de l'Est parisien et des projets francophones partout en France.

Le Tarmac est installé au 159 avenue Gambetta dans le XXe arrondissement de Paris, à l'emplacement du théâtre de l'Est parisien depuis 2011. La convention d'occupation a été prolongée d'un an et touchera à sa fin en décembre 2018. Afin d'assurer une transition sereine et porteuse de succès le ministère de la culture a souhaité anticiper l'avenir de ce théâtre. Le 31 janvier, un communiqué de presse officialisait le passage de relais prévu fin 2018 en annonçant la mise en place pour 2019 d'une nouvelle direction artistique pour ce lieu confiée au Théâtre Ouvert de Caroline Marcilhac.

Le cabinet de la Ministre a reçu ce jour Valérie Baran, directrice du Tarmac afin d'échanger sur cette transition que le ministère de la Culture souhaite dans un dialogue constructif.

Des interrogations ont été exprimées quant à l'avenir de la francophonie sur cette scène, propriété du ministère de la Culture. La place des artistes et des auteurs francophones sera bien évidemment inscrite dans le nouveau projet de Caroline Marcilhac. Elle poursuivra le travail remarquable qu'elle mène aujourd'hui dans le XVIIIe arrondissement de Paris en faveur des écritures contemporaines y compris francophones, mais qui aura également pour mission de s'ouvrir davantage encore et de donner une plus grande visibilité à la scène francophone et ultramarine. Parmi ses projets : résidences, publications, rencontres, création d'un festival pluridisciplinaire sur plusieurs mois associant un réseau de programmateurs parisiens et franciliens, partenariats avec le festival des francophonies en Limousin....

Les moyens aujourd'hui alloués au Tarmac seront maintenus.

Ils viendront en premier lieu conforter les moyens des deux pôles de référence de la francophonie et de l'Outre-mer : Théâtre Ouvert d'une part et le festival des Francophonies en Limousin d'autre part.

Ensuite, ces moyens permettront de soutenir la production et la diffusion des artistes et auteurs francophones et ultramarins à travers l'ensemble du réseau artistique national car leurs projets doivent irriguer toutes nos scènes et en particulier nos labels.

Ces artistes et auteurs sont francophones mais ils sont avant tout des artistes et auteurs et leur accompagnement ne peut se limiter à deux théâtres qui leur seraient dédiés.

A cet effet, la ministre de la Culture a décidé de confier une mission à l'Inspection générale du ministère de la Culture qui permettra de formaliser des propositions concrètes de manière à assurer un meilleur soutien, une meilleure diffusion, et une plus large place aux artistes et auteurs francophones programmés dans toutes les scènes publiques. Cette mission sera à l'écoute de l'ensemble des acteurs de la francophonie.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC